

Réunion du Comité Syndical du 4 février 2026

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers représentés : 0
Nombre de votants : 33

Convoqué le 20 janvier 2026, le conseil syndical s'est réuni le 4 février 2026 à 18h00, en visio-conférence ou en Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard Guillaume

125^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Michel LACROIX
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Christine MANDON
Madame Nathalie MARIN
Madame Danielle MISIC
Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET

Madame Mina PERRIN
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Philippe TCHILINGHIRIAN
Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur José BELDA
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Eric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur André MAGNOUX
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Anne-Marie PICARD
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Animation foncière PAT Demande de subvention LEADER

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand-Clermont - Parc Naturel Régional Livradois-Forez ambitionne depuis 2017 de relocaliser une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement et rémunératrice pour le producteur sur un territoire complémentaire qui allie l'urbain au rural.

Parmi les six axes stratégiques du PAT figurent la préservation et la remobilisation des terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agri-locale avec les objectifs suivants :

- Favoriser le développement d'une politique foncière concertée
- Protéger et reconquérir la vocation agricole des terres
- Faciliter l'accès au foncier pour les installations et transmissions

Après avoir mené plusieurs actions en la matière (par exemple une expérimentation sur l'usage du foncier et la transition des fermes avec 8 communes pilotes), le PAT souhaite, avec la réactualisation en 2025 des objectifs chiffrés prospectifs du PAT en matière foncière et sur les surfaces / volumes de productions locales, mettre en place une animation foncière dédiée sur le territoire du PAT pour soutenir les filières, faciliter les nombreux projets locaux (en termes de maraichage, légumineuses, céréales, élevage, arboriculture ...) et maintenir la SAU ainsi que le nombre d'exploitations et d'emplois agricoles du territoire.

Les missions de cette ingénierie foncière :

- 1) Prospection foncière sur le terrain avec les propriétaires privés et publics : il s'agit de mobiliser les parties prenantes pour identifier le potentiel de reconquête foncière. Un travail important devra être engagé également avec les agriculteurs installés pour appréhender leur volonté de transmission et / ou de diversification.
- 2) Animation d'une cellule foncière avec l'ensemble des acteurs (Chambre d'agriculture du Puy

de Dôme, SAFER, Conseil Départemental, EPCI, Communes, ...) et en coordination avec les compétences / missions existantes des acteurs : mise en commun des informations, anticipation des mouvements fonciers, prospection de porteurs de projet, facilitation des transmission / installation, mise en place de méthodes et d'outils collectifs, etc...

Pour financer les frais de cette d'animation sur 2 ans, le Grand Clermont sollicite l'attribution d'une subvention FEADER/LEADER avec le plan de financement suivant :

Type de dépenses	Montant prévisionnel HT	Financier	Montant prévisionnel
Frais salariaux et indirects et de déplacement	131 848,70 €	FEADER / LEADER (80%)	105 478,96 €
		Autofinancement (20%)	26 369,74 €
Total dépenses prévisionnelles HT	131 848,70 €	Total ressources prévisionnelles	131 848,70 €

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver l'opération ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ;
- d'autoriser la prise en charge par l'autofinancement du solde des dépenses du projet en cas de financement FEADER/LEADER inférieur au plan de financement prévisionnel.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

Gérard GUILLAUME,
Secrétaire de séance.



À Clermont-Ferrand, le 05 Février 2026
Dominique ADENOT,
Président.

